

Lancement des appels à projets Web 2.0 et Serious Gaming

Lancement des appels à projets Web 2.0 et Serious Gaming

Dotés respectivement de 10 et de 20 millions d'euros, les appels à projets nationaux "Web 2.0" et "Serious Gaming" concentreront les investissements dans la R&D et l'innovation. Destinés en priorité aux PME mais aussi aux associations, aux établissements publics et aux grands groupes, ces appels à projets privilégieront les approches multipartenariales...

Avec le lancement des appels à projets "Web 2.0" et "Serious Gaming", le Gouvernement mise sur le développement économique du secteur de la production de contenus et d'applications sur Internet.

Destinés en priorité aux PME mais aussi aux associations, aux établissements publics et aux grands groupes, ces appels à projets privilégieront les approches multipartenariales. Dotés respectivement de 10 et de 20 millions d'euros, les appels à projets "Web 2.0" et "Serious Gaming" concentreront les investissements dans la R&D et l'innovation. Le comité de sélection sera composé d'experts de l'administration et du monde académique, d'associations de professionnels et d'utilisateurs.

Les projets seront sélectionnés sur leur caractère innovant et financés sur leurs dépenses de recherche et développement. L'innovation sera considérée du point de vue technologique mais également du point de vue des usages et de l'expérience utilisateur. Les projets comportant en leur sein de futurs utilisateurs ou groupement d'utilisateurs, seront privilégiés.

Calendrier

- dépôt des candidatures : du 27 mai au 6 juillet
- examen des dossiers : du 7 juillet au 30 août
- annonce des projets sélectionnés : septembre
- signature des conventions de financement : avant fin 2009

Qui peut répondre ?

- les entreprises du secteur du jeu vidéo, notamment les studios
- les éditeurs de jeux vidéo et de logiciels
- les entreprises productrices et agréatrices de contenus en ligne
- les centres de recherche, établissements publics à caractère industriel et commercial
- les entreprises du secteur de la formation
- des associations

Les critères de sélection sont explicitement favorables à la participation de PME à cet appel, tout comme les montants des aides qui peuvent monter à 45 % du montant total de l'investissement pour les PME.

Les publics cibles

- Les entreprises désireuses de moderniser leurs outils de formation interne, leurs systèmes d'information internes, voire leurs interfaces clients

- Les administrations, pour les mêmes raisons de formation interne et pour la modernisation des services rendus aux administrés
- Le grand public

En savoir plus

>>

[l'appel à projets Web 2.0](#)

>>

[l'appel à projets Serious Gaming](#)

Votre contact en région

Marc LAVIGNE

Tél : 03 27 28 41 43

E-mail : m.lavigne@valenciennes.cci.fr